



## Communiqué de presse

25 septembre 2023

# SEMAE désigne son nouveau Président et Vice-Président

Le Conseil d'administration de la nouvelle mandature de SEMAE, dont la première réunion s'est tenue le vendredi 22 septembre 2023, a élu à l'unanimité Pierre Pagès, en tant que Président et François Desprez en tant que Vice-Président pour un mandat de trois ans.

### La filière semences et plants principal levier pour relever les futurs défis

En tant que nouveau président de SEMAE, après avoir été Vice-Président, Pierre Pagès va poursuivre les missions de l'interprofession des semences et plants qui en tant que premier maillon de la chaîne alimentaire doit relever de nombreux défis : démographique, changement climatique, évolution des pratiques culturales, diminution des moyens de production disponibles.

L'interprofession et les acteurs de la filière sont pleinement mobilisés et engagés et les semences et plants offrent de nombreuses et multiples solutions. Comme le souligne Pierre Pagès : « il y a quelques années l'interprofession a élaboré un projet stratégique qui nous a conduit à engager une profonde transformation qui se poursuit. Nous avons porté ces changements avec François Desprez sur les deux derniers mandats, et nous allons poursuivre avec le soutien de tous.

Le Conseil d'administration du 22 septembre a également entériné le renouvellement des membres du bureau de l'interprofession qui accueille, aux côtés des anciens membres, Thomas Bourgeois, vice-président de la section Céréales et Protéagineux, Jean-François Roussel, président de la section Plantes de pommes de terre, Laurent Bourdil, président de la section des Plantes oléagineuses, deux nouveaux élus : Sylvain Ducroquet, président de la section Diversité des semences et Laurent Guerreiro, président de la section Plantes Fourragères et à gazon.

Pierre Pagès a conclu sa prise de parole en remerciant « l'ensemble du Conseil d'administration pour sa confiance dans les actions et projets engagés et les équipes de SEMAE pour leur engagement ».

## Contacts

Rosine DEPOIX  
Chargée de relations  
presse  
01 42 33 88 29  
[rosine.depoix@semae.fr](mailto:rosine.depoix@semae.fr)

## SEMAE : plus que jamais au service d'une ambition commune

Forte de six décennies d'histoire, l'interprofession des semences et plants est synonyme d'exigence, d'engagements d'hommes et de femmes passionnés, impliqués dans des métiers étroitement liés, solidaires de l'amont à l'aval, portant les valeurs et les intérêts de la filière du niveau territorial jusqu'à l'international.

Seule interprofession à exercer une mission de service public confiée par l'État, elle assure le contrôle et la certification de la qualité des semences et plants, pour toutes les agricultures et la diversité des utilisateurs.

François Desprez, le nouveau Vice-Président de SEMAE, après avoir été Président, insiste : « Au-delà de la promotion efficace des intérêts des membres de la filière, SEMAE a l'ambition supplémentaire de saisir les préoccupations de son environnement au sens large, incluant consommateurs, citoyens, ONG et société civile, pour faire évoluer sa façon d'être et d'agir ».

### Des hommes de conviction

Rappelons que le nouveau Président de SEMAE, Pierre Pagès est agriculteur multiplicateur de maïs dans le Sud-Ouest et Vice-Président d'Euralis, coopérative agricole et alimentaire du Sud-Ouest. François Desprez, nouveau Vice-Président de SEMAE est, quant à lui, Président du groupe Florimond Desprez, créateur de variétés et de production de semences.

Deux hommes de conviction engagés depuis longtemps dans le domaine des semences.



#### À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 54 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive avec un chiffre d'affaires qui s'élève à 3.5 Md€, la France est le 1er producteur européen (402.760 ha) et le 1er exportateur mondial (1,9 Md€), hors légumes secs. Elle génère 11.000 emplois directs.